Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260327-DCM_2006_18-DE

COMMUNE D'ARGOL – 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Michel LEZENVEN, Maire.
Etaient présents les conseillers en exercice, à l'exception de Justine BERENGER.

Mme Valentine CHATEAU a été désignée secrétaire

2026 – 18 DESIGNATION REPRÉSENTANTS SDEF

Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique en lieu et place des communes et des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) membres.

Le SDEF est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs du déploiement des énergies renouvelables dans Le Finistère et s'est investi dans des outils numériques au service de la transition énergétique.

Suite aux dernières élections, le conseil municipal est appelé à désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants. Ces élus seront appelés à siéger dans les comités territoriaux mais aussi au sein du collège électoral de Crozon/Chateaulin.

Dès que tous les représentants seront élus, il sera procédé à l'élection du Président et des vice-présidents, le vendredi 22 mai 2026 à 10 heures au siège de Quimper.

Monsieur Le Maire propose les candidats suivants :

Titulaires : Patrick Delacroix, Marc Leroy

Suppléants : Rozenn Le Lann, Assia Saunier

Le conseil municipal, **à l'unanimité des présents, entérine** la désignation des représentants auprès du SDEF, telle que présentée par Le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Michel LEZENVEN

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)